

FETES D'INAUGURATION du

NOUVEAU TEMPLE ISRAELITE

de la CHAUX-de-FONDS

célébrées les 1 et 2 Sivan-5656

(13 et 14 mai 1896)

Discours de M. Michel B L O C H

Messieurs, Mesdames,

La Communauté Israélite de la Chaux-de-Fonds célèbre aujourd'hui l'achèvement d'un temple qui, depuis bien longtemps, était l'objet de ses plus chers desirs. Avant de retracer l'historique de sa construction, je me fais un agréable devoir de remercier toutes les personnes qui nous ont fait l'honneur de répondre à notre invitation et particulièrement :

1/ MM. les députés aux Chambres Fédérales.

2/ M. le conseiller d'Etat, chef du Département de l'Instruction publique et des cultes.

3/ M. le président du Grand Conseil et le bureau du Grand Conseil.

4/ M. le préfet

5/ M. le président du Conseil Général et le bureau du Conseil Général

6/ M. le président du Conseil Communal et MM. les membres du Conseil Communal.

7/ M. le président du Tribunal.

8/ M. le Juge de Paix.

9/ MM. les vénérables pasteurs des Eglises Nationale, Indépendante et Allemande.

10/ M. le curé de l'Eglise catholique chrétienne

les autorités cantonales, communales, religieuses, judiciaires et scolaires qui sont venues rehausser par leur présence, l'éclat de

cette cérémonie.

La sympathie, Messieurs, que vous nous témoignez en venant assister à l'inauguration de notre synagogue, nous est d'autant plus précieuse que le judaïsme traverse des temps bien difficiles. Des passions que l'on croyait éteintes, des préjugés que l'on croyait disparus, se sont révélés dans certains pays où des esprits agités ou arriérés voudraient faire reculer l'humanité.

Leurs efforts, j'en ai l'intime conviction, seront vains et le progrès poursuivra son chemin quand même. Il y a plus d'un demi-siècle, un prince éclairé et bon, le roi Louis-Philippe, donnant audience au Consistoire Central de France, lui disait ces paroles mémorables : "Ainsi que l'eau qui tombe goutte à goutte finit par percer le rocher le plus dur, de même l'injuste préjugé qui vous poursuit s'évanouira devant le progrès de la raison humaine et de la philosophie".

La présence dans cette enceinte de tant de personnes notables nous comble de joie et nous prouve que dans le beau et libre pays de Neuchâtel, dans notre généreuse et bienveillante Chaux-de-Fonds, ces attaques contre toute une classe de citoyens ne se produisent pas, et nous en sommes sûrs, ne se produiront jamais.

Encore une fois, Messieurs, merci à vous, chrétiens nos frères, soyez les bienvenus dans notre synagogue, au milieu de nous.

Nos remerciements s'adressent aussi au doyen des rabbins de la Suisse, à M. Wertheimer, Grand-Rabbin et professeur à l'Université de Genève, à M. Auscher, Grand-Rabbin de la circonscription consistoriale de Besançon.

Ces deux vénérables ministres sont d'anciens amis de notre Communauté, à laquelle ils ont à maintes reprises rendus de grands services. Sans leur présence, notre fête eût été incomplète et nous leur savons un gré infini de s'être déplacés pour nous.

Nous constatons également avec plaisir la présence de M. Weill, officiant de Strasbourg, celle de plusieurs présidents ou délégués de communautés et de nombreux parents et amis. Nous les remercions de grand coeur et n'avons qu'un regret, celui de ne pouvoir dire à chacun en particulier, combien nous sommes sensibles à la marque d'amitié qu'ils nous donnent.

Mais mon temps est limité, et je tiens à vous donner aussi succinctement que possible, quelques détails sur la nouvelle synagogue et à rendre un hommage bien mérité aux nombreux artisans de cette belle oeuvre.

Messieurs, Mesdames,

La construction d'une nouvelle synagogue s'imposait à notre Communauté depuis longtemps. Celle qui fut inaugurée, il y a 33 ans, quelques jours avant l'ouverture du tir fédéral à la Chaux-de-Fonds, était devenue notablement insuffisante pour le nombre toujours croissant de fidèles qui y affluaient, principalement aux jours des grandes fêtes d'automne.

Il y a une dizaine d'années déjà, la question paraissait résolue, tout était prêt pour commencer les travaux, quand, à la suite de certaines circonstances fâcheuses, le projet fut abandonné, pour n'être repris définitivement que quelques années plus tard.

Un terrain fut alors acheté et une commission spéciale instituée. Elle se composait des membres suivants :

MM - Théodore BLOCH

Salomon WOLF

Albert DREYFUS

Philidore WOLF

Abraham MEYER

Alme RUEFF

Edmond PICARD

Louis BLUM

Alphonse BRAUNSCHEWIG

Michel BLOCH

Cette commission que j'ai eu l'honneur de présider, a rempli son mandat jusqu'au bout.

Deux de ses membres les plus dévoués nous ont été enlevés, il y a quelques mois, d'une manière aussi subite qu'imprévue. Je me fais un plaisir de rendre un hommage respectueux à la mémoire de ces deux amis et collaborateurs. Du haut des cieux, leurs âmes bienheureuses assistent, j'en suis sûr, à notre solennité, comme nos coeurs et nos pensées en ce moment, se portent vers elles.

La commission dont je viens de parler, s'occupa des voies et moyens de mener à bonne fin une entreprise aussi considérable. C'était une tâche pleine de responsabilités qu'elle venait d'assumer. Elle s'adressa à des personnes compétentes et, en particulier, à l'honorable M. Hans Mathys, dont les conseils, pleins de sagesse et d'expérience, nous ont rendu les plus grands services.

Il fut décidé d'ouvrir un concours parmi les architectes suisses pour l'élaboration des plans.

Le jury désigné ad hoc était composé de :

M. Tsché

architecte et inspecteur fédéral à Berne.

M. Reese

architecte de la ville de Bâle, en ce moment, membre

du gouvernement de Bâle.

M. James Colin

le distingué architecte de Neuchâtel, que nous avons

l'honneur et le plaisir de compter parmi les assistants.

Ce jury examina les 20 ou 25 projets qui lui étaient soumis et décerna les prix suivants :

1er Prix

à M. E. Schaltenbrand, architecte et professeur à la

Chaux-de-Fonds.

2ème Prix

à M. Richard Kuder à Zurich.

3ème Prix

à M. Gustave Clerc, architecte à la Chaux-de-Fonds.

